



NOUVELLE REVUE THÉOLOGIQUE

53 N° 2 1926

L'apôtre de la Belgique. Saint Amand (2)

Édouard DE MOREAU

p. 108 - 123

<https://www.nrt.be/es/articulos/lapotre-de-la-belgique-saint-amand-2-3212>

Tous droits réservés. © Nouvelle revue théologique 2024

L'Apôtre de la Belgique

SAINT AMAND (I)

Deuxième article : L'évangélisation de la Belgique

Un zèle admirable mais aventureux ; une tendance à se décourager vite ; un attachement peu commun parmi les missionnaires du VII^e siècle au Siège apostolique, tels sont les traits caractéristiques qu'une comparaison entre les sources diplomatiques et l'ancienne biographie de S. Amand nous ont permis de discerner dans cette physionomie d'apôtre. Nous réunirons maintenant les données relatives à son activité de missionnaire en Belgique et nous ajouterons le peu qu'il y a à dire sur sa méthode comme évangéliste.

*
* * *

L'évangélisation de la Belgique a demandé des siècles. Commencée vraisemblablement dès le deuxième, elle a dû s'interrompre pendant tout le cinquième. Bien plus, les invasions et surtout la colonisation franques anéantissent alors les faibles résultats laborieusement obtenus jusque-là. Reprise sous Clovis, l'œuvre de conversion ne semble s'être achevée que vers le milieu du VII^e siècle.

Les découvertes archéologiques et les textes littéraires amènent l'historien à des conclusions identiques. Des milliers de tombes mérovingiennes ont été mises au jour, surtout dans les provinces de Hainaut, de Namur et de Liège. Il est, en général, difficile de les dater et beaucoup de nécropoles ont, d'ailleurs, servi pendant des siècles. Dans la majorité d'entre elles, le mobilier funéraire barbare, armes, boucles de ceinture, fibules, colliers, bagues, céramique ou verrerie, ne porte aucun signe religieux, païen ou chrétien. Mais à partir de la fin du VII^e siècle ou du début du VIII^e, apparaissent, encore très timidement, les

croix pattées, les bagues avec monogramme chrétien, les boucles de ceinturon figurant, d'une manière fort grossière, Daniel dans la fosse aux lions. Des hommes rudes, peu cultivés, attachés à leurs superstitions païennes, prompts à courir aux armes ; voilà sans doute les auditeurs ordinaires de S. Amand. Ils ne furent certes pas toujours des auditeurs bienveillants. Et l'on interpréterait correctement tel passage de sa biographie en se le représentant au milieu d'hommes et de femmes qui l'insultent, sous la lame brillante de francisques ou de scramasaxes.

Il suffira de réunir ici quelques faits fournis par les textes. Géry, consacré évêque entre 585 et 590, doit, dans sa propre capitale de Cambrai, détruire une idole. Il bâtit à sa place l'église Saint-Médard. Si un cas semblable s'est rencontré dans la plus grande ville de son diocèse, dans une ville assez fortement romanisée et par conséquent christianisée, que dire des campagnes, le domaine des *pagani* ? Un siècle plus tard, dans la Belgique orientale, S. Lambert et S. Hubert, évêques de Maastricht et de Liège, l'un entre 670 et 705 environ, l'autre entre 705 et 727, ont encore à convertir beaucoup de païens, à brûler beaucoup d'idoles, à construire à la place des temples beaucoup d'oratoires. Les régions où leurs biographes nous les montrent davantage aux prises avec le polythéisme, sont la Toxandrie, correspondant à peu près à la Campine actuelle, l'Ardenne et le Brabant, deux contrées alors beaucoup plus vastes qu'aujourd'hui. Entre ces régions couvertes de forêts, de marais ou de landes stériles, s'étend la Hesbaye, plus fertile et, vraisemblablement, plus chrétienne.

Nous avons nommé dans notre premier article Jonas de Bobbio. Au début de sa *Vita Columbani*, il rappelle son séjour à Elnone dans les termes suivants : « Trois années j'ai aidé le vénérable pontife Amand, qui, établi en ces lieux, poursuit avec le glaive de l'Évangile les antiques erreurs des Sicambres. » Les Sicambres sont, comme tous le savent, les Francs.

Et pourtant jamais la Belgique n'a vu sur son sol autant

de saints qu'à la période mérovingienne. Il serait aisé d'en dresser ici une liste d'une centaine pour les deux siècles et demi qui séparent Clovis des débuts de la royauté carolingienne. Comment penser à eux sans émotion, sans reconnaissance ? Ils ont fait lentement la Belgique chrétienne.

Mais si tous ont exercé une action efficace par leurs exemples, si beaucoup ont combattu les erreurs païennes par leur parole, il en est relativement peu pour lesquels les sources nous permettraient d'affirmer avec certitude qu'ils furent des évangélisateurs. Nous y autorisent-elles, elles s'abstiennent alors le plus souvent de préciser leur terrain d'apostolat, ou elles n'en indiquent que quelques localités, sans se préoccuper de nous fournir des renseignements un peu complets. Ici encore il faut déplorer la rareté et plus encore la pauvreté des documents mérovingiens.

L'activité des apôtres de la Belgique apparaît limitée, s'ils furent évêques diocésains, par leur diocèse. Il en est ainsi pour Tongres-Maastricht-Liège, de S. Servais (iv^e siècle), de S. Lambert et de S. Hubert ; pour Arras-Cambrai, Théroutanne et Noyon-Tournai, évêchés dont relève la Belgique occidentale, de S. Vaast, de S. Géry (vi^e siècle), de S. Omer et de S. Éloi (vii^e siècle). Cette activité apostolique semble, d'autres fois, bornée aux régions au milieu desquelles les sources nous montrent un saint établissant son monastère ou son ermitage et aux lieux où il a vécu un certain temps. Ainsi S. Ursmer prêche en Thiérarche, en Hainaut et en Flandre ; S. Bertuin, autour de Malonne ; S. Monon, en Ardenne.

D'Amand seul nous pouvons dire avec certitude qu'il a évangélisé tout ou presque tout notre pays. Le diocèse de Maastricht s'étendait alors, sans compter des parties de la Hollande, de la Prusse rhénane et du Grand-Duché de Luxembourg, sur toute la Belgique orientale. Amand l'a parcouru sans se lasser pendant trois années. Mais il a travaillé plus longtemps et plus intensément dans la partie occidentale, dans les évêchés de Cambrai, de Théroutanne, de Tournai surtout. Les bords de l'Escaut plus encore que ceux de la Meuse ont entendu sa parole conquérante ;

l'Ostrevant, le pays de Gand, les environs d'Anvers, plus encore que la Toxandrie, l'Ardenne, le Brabant et la Hesbaye ; il a baptisé sans doute plus de Saliens, de Frisons, de Suèves et de Saxons de la Belgique seconde que de Ripuaires de la Germanie inférieure ; il a appris à ces populations barbares à prier le vrai Dieu dans les langues tudesques d'où devait sortir le flamand comme dans les langues romanes d'où devait sortir le français. Il est vraiment l'apôtre de la Belgique.

Ce beau titre, personne, parmi tous ces évêques et ces missionnaires qui, du III^e au VIII^e siècle, ont lentement déraciné le paganisme de notre sol, ne le mérite au même point, par sa volonté délibérée et tenace, comme aussi par la longueur de sa carrière dans notre pays. De 625 au plus tard à 675, c'est-à-dire au moins pendant cinquante années, il réside habituellement dans le nord. On signale bien parfois sa présence dans le centre et le sud, car la Gaule tout entière constitue le ressort qui lui a été départi par l'apôtre Pierre. Son biographe a retenu aussi quelques campagnes apostoliques plus lointaines, mais ce sont des campagnes rapides. Amand, nous le dirons plus loin, a fixé son quartier général dans l'ancienne Belgique, sur la Scarpe, affluent de l'Escaut, à Elnone. Il y revient sans cesse. Il donne le meilleur de son activité aux populations voisines. Il tend plus vers le nord que vers le sud, parce que il y a plus de paganisme au nord qu'au sud. S'il possède une humeur aventureuse, une nature prompte au découragement, il sait aussi être tenace et mettre le temps voulu à une conquête. Or c'est surtout dans notre pays, à Gand, que se montre cette persévérance. Il ne quittera cette région-là qu'après y avoir produit un mouvement considérable de conversion ; mais il aura laissé partir entretemps, l'un à la suite de l'autre, ses compagnons d'apostolat qui n'en pouvaient plus ; et s'il secoue la poussière de ses chaussures après trois ans d'épiscopat à Maastricht, et s'il ne demeure que quelques jours aux portes de la Frise, dans l'île de Calloo, près d'Anvers, c'est toujours aux environs, dans le Nord, en Neustrie et en Austrasie, qu'il détruit les idoles,

qu'il prêche le Christ, qu'il bâtit ses monastères, avec le plus de constance et le plus de volonté d'aboutir.

* * *

Le long apostolat de S. Amand en Belgique est malheureusement fort peu connu. Mais quelles sont donc les carrières apostoliques de ce temps qui peuvent être retracées avec une certaine précision ? Le biographe du missionnaire ne parle, d'une façon un peu détaillée, que de l'évangélisation du *pagus* de Gand. Encore souhaiterait-on un récit plus long, plus circonstancié, moins extérieur, moins épisodique.

« Vers le même temps, comme Amand parcourait les localités et les paroisses à cause de sa sollicitude pour les âmes, il entendit parler d'un comté au delà du fleuve Escaut, auquel l'antiquité a donné le nom de *Gandao*. Cette région se trouvait si entortillée dans les lacets du diable que ses habitants offraient leur culte à des arbres et à des morceaux de bois au lieu de le réserver au vrai Dieu, qu'ils élevaient des temples, qu'ils adoraient des idoles. »

Le comté de Gand comprenait à peu près, aux temps mérovingiens, le territoire limité, au nord, par les Quatre-Métiers (Axel, Hulst, Bouchoute, Assenede), au sud, par la Lys et l'Escaut, entre les villés de Wetteren, d'une part, et de Deynze, de l'autre, à l'ouest, par le *pagus flandrensis* (Bruges, Roulers, Iseghem, Thielt, Thourout), à l'est par l'Escaut.

Cette région avait-elle déjà entendu la bonne parole ? On peut répondre que oui avec assurance, car, au VII^e siècle, aucune portion de la future Belgique n'avait pu échapper entièrement à l'action des évêques du Nord, dont les diocèses, sauf celui d'Utrecht, étaient organisés, ou à celle des missionnaires, qui, depuis Clovis, ne manquèrent pas de suppléer ou d'aider le clergé local. La plus ancienne biographie de S. Amand mérite d'ailleurs d'être crue lorsqu'elle affirme « qu'à cause de la férocité de cette race et de l'infécondité du sol, tous les ministres de Dieu avaient renoncé à prêcher l'Évangile en ces lieux ». Mais nous sommes bien

empêchés de désigner par leurs noms les évangélisateurs qui, vers le confluent de la Lys et de l'Escaut, frayèrent la voie à S. Amand. Le premier texte littéraire où il est question de Gand n'est-il pas précisément l'ancienne biographie qui sert de source principale à l'histoire du grand apôtre?

Depuis 626, au moins, un ancien moine de Luxeuil occupe le siège épiscopal de Noyon-Tournai, dont dépend au spirituel le *pagus* de Gand. Il s'appelle Achaire. Il aura à cœur, nous le savons d'une manière certaine, l'évangélisation du nord de son diocèse, et il saura intéresser à ses projets le roi Dagobert. C'est à Achaire tout naturellement que S. Amand va d'abord confier sa compassion pour les malheureux Gantois et ses plans apostoliques. Achaire n'est-il pas l'évêque des Gantois? N'est-il pas aussi, comme Amand, un disciple enthousiaste de Colomban? Mais en ce temps où les conversions se font surtout par l'autorité royale, il importe à l'apôtre de gagner aussi la sympathie du roi pour sa grande œuvre. Plus tard Charlemagne imposera le baptême aux Saxons. De Dagobert Amand sollicite, par l'intermédiaire de l'évêque diocésain, des lettres « afin que si quelqu'un ne consentait pas librement à être régénéré par le baptême, il doive recevoir ce sacrement par la contrainte royale ». Muni du pouvoir accordé par le souverain et de la bénédiction donnée par le pontife, Amand prend le chemin du Nord. Il commence ses prédications. L'accueil est des plus hostiles. « Qui pourra raconter avec vérité quelles injures il souffrit là pour le nom du Christ, combien fréquemment il fut frappé par les habitants de ce pays, comment il fut repoussé avec des opprobres par des femmes même et par des campagnards, comme quoi il se vit même à plusieurs reprises précipité dans le fleuve? » Mais il comptait toutes ses peines pour rien; il ne cessait d'exhorter ces pauvres gens. Et l'on ne voit pas qu'il ait fait une seule fois usage, pour les convertir et moins encore pour se venger, des pouvoirs exorbitants qui lui avaient été accordés par Dagobert.

Un miracle vint changer les dispositions de ces terribles

Gantois. L'ancien biographe prétend le tenir directement d'un vénérable prêtre, Bonus, témoin oculaire.

A la tête du *pagus* mérovingien se trouvait un comte, dont les fonctions étaient à la fois politiques, militaires, administratives et judiciaires. Celui du *pagus* de Gand s'appellait alors Dotto.

Le comte avait réuni, comme c'était sa fonction, le *mallum*, l'assemblée des hommes libres, pour rendre la justice. Il s'y trouvait, cette fois, beaucoup de monde. Les licteurs amenèrent un accusé. Le peuple vociférait qu'il était digne de mort.

Le peuple avait le droit de crier, mais non pas de rendre une sentence. Le pouvoir judiciaire du comte était, au contraire, fort étendu, au moins par rapport aux Francs dépourvus de la liberté. Le prévenu fut d'abord soumis à la torture, et il sortit à demi-mort de cette épreuve. Le comte décréta ensuite contre lui la peine de mort, c'est-à-dire, la pendaison.

Alors, bien à propos, Amand entre en scène. Il s'avance vers le comte. Avec instance, il sollicite la grâce du condamné. Quelle fut l'attitude du peuple? Nous ne le savons pas; mais dans un cas semblable, que nous raconte Grégoire de Tours, il s'opposa violemment à la grâce du coupable. Le biographe, fort sévère pour ce comte qui faisait son devoir, l'appelle simplement « homme impitoyable et plus cruel que n'importe quelle bête ».

Les bourreaux exécutèrent donc la sentence. Or tandis que Dotto retournait dans son palais, entouré des Francs libres, Amand se dirigea en hâte vers l'endroit du supplice. Il déposa du gibet le cadavre, le fit porter dans sa cellule et, après avoir fait sortir tous ses frères, il se mit à prier « sur les membres du défunt », et à verser des larmes. Il ne s'arrêta que lorsque l'âme eut fait retour dans le corps du supplicié et que celui-ci eût engagé la conversation avec son sauveur. Cependant l'heure de réciter les laudes était arrivée. Amand ordonna aux frères de lui apporter de l'eau. Ceux-ci crurent qu'elle servirait à laver le cadavre. Leur stupéfaction fut grande de trouver dans la cellule,

plein de vie, celui que, la veille, ils y avaient apporté mort. Amand leur recommanda de cacher soigneusement ce miracle, dû, déclarait-il, à la miséricorde de Dieu, et non à sa puissance personnelle. On fit disparaître avec soin du corps du pendu toute trace de sang. Puis l'apôtre le rendit à sa famille.

Il faut très probablement faire dans ce récit la part de la légende et celle de la composition littéraire. Toujours est-il que ce prodige produisit dans le *pagus* tout entier une impression extraordinaire.

« Les habitants de cette région arrivèrent à lui en grande hâte et lui demandèrent humblement de les recevoir parmi les chrétiens. Ils détruisirent de leurs propres mains les temples où auparavant ils avaient coutume de se livrer à leurs adorations... Là où des temples étaient détruits, l'homme de Dieu, grâce à la munificence royale, et aux largesses de personnes religieuses et de femmes dévotes, construisait des monastères ou des églises. »

C'est sans doute alors que furent jetés les fondements de l'abbaye du Mont-Blandin, peut-être aussi de celle qui, plus tard, devait porter le nom de Saint-Bavon.

« Et lui, nourrissait le peuple de la parole sacrée ; il illuminait les cœurs au moyen des commandements célestes. »

* * *

La ville de Saint-Amand-les-Eaux, dans le département du Nord, s'est formée autour du monastère l'Elnone. Elle est assise au confluent de la Scarpe et de l'Elnon, en Pevèle, région de gras pâturages, qui devait bien des fois, au cours de l'histoire, être foulée par les armées. Jonas de Bobbio, dont il a déjà été question plus haut, traite l'Elnon de *lenta palus*, une rivière au lent cours, parmi les marécages.

Dans la seconde moitié du ix^e siècle, un des plus grands poètes du temps, Milon de Saint-Amand, a célébré les charmes de cet endroit. Il en énumère les richesses en deux vers du goût de l'époque :

*Veste, ove, messe, bove, alite, melle, ape, flumine, pisce,
Glande, sue, flore, fronde, imbre, gramine, vite...*

Cependant il s'empresse d'ajouter que sa plus grande richesse c'est le patronage de S. Amand :

*Omnibus his pollens tali moderante colono
Omnibus his renitens hoc fecundante patrono...*

Le monastère d'Elnone existait déjà du temps de Dagobert († 639), c'est-à-dire qu'Amand le fonda dès les débuts de son ministère dans le Nord. Il ne pouvait choisir de séjour plus calme. Mais il y voyait surtout, comme plus tard Boniface pour Fulda, le meilleur point de départ de ses voyages apostoliques. Les cours d'eau qui sillonnent la Flandre l'ont bien souvent porté et Jonas encore note expressément que les voyages pour la conquête des âmes se faisaient en barque, de l'Elnon à la mer par la Scarpe et l'Escaut. Mais en vrai *peregrinus*, en imitateur zélé de Colomban et des ascètes irlandais, Amand accomplissait sans doute à pied la plupart de ses tournées apostoliques. Elnone occupait aussi une position avantageuse par rapport aux routes. Ce monastère, en effet, était situé dans le polygone déterminé par deux branches de la grande route romaine de Bavay à Boulogne, celle qui passe par Tournai, Wervicq, Cassel, et celle qui emprunte le territoire des Atrébates, faisant communiquer l'ancien port militaire de Boulogne avec Bavay, par Théroouanne, Arras et Cambrai. A l'intérieur même du polygone, une route directe reliait Tournai à Arras et à Amiens.

Enfin, le pays au cœur duquel se trouve Elnone est de toute la Belgique celui qui fut colonisé et le plus anciennement et le plus intensément par les Francs. Après une période d'invasions violentes, ces barbares occupèrent d'abord, de 358 jusqu'aux conquêtes de Clovis en 486, les vallées de l'Escaut et de la Lys. Agriculteurs, ils s'arrêtaient de préférence dans les contrées les plus fertiles. Au nord de la Lys, s'étendait, d'ailleurs, l'épaisse forêt d'Ypres, Roulers, Thourout, Thielt, Eecloo, et, à l'est de l'Escaut jusqu'au Rupel, courait, du sud au nord, la Forêt Charbonnière. **Plus tard, du VI^e au VIII^e siècle, viendra la colonisation des**

vallées de la Dendre, de la Senne et de la Dyle, et, du ^{viii}^e au ^{ix}^e seulement, celle de la Flandre maritime.

La méthode d'apostolat de S. Amand n'est pas non plus connue d'une façon un peu satisfaisante. Les hagiographes de l'époque mérovingienne, nous l'avons dit à satiété, portaient leur attention sur toute autre chose. Cette méthode devait être simple, d'ailleurs, et aller au plus pressé.

L'irlandais, S. Colomban, l'italien, S. Augustin de Cantorbéry, les anglo-saxons, Willibrord et Boniface, quittent leur patrie pour le ministère apostolique, escortés d'une bande de moines. Selon toute vraisemblance, Amand n'a pas joui, dès les débuts de son évangélisation, de ces précieuses ressources. Cependant son biographe nous le montre presque toujours entouré de « frères », de « frères spirituels » ; le missionnaire s'applique vers la fin de sa vie à la construction du monastère d'Elnone, fondé depuis longtemps, pour lui et « ses frères, qui, en divers pays, avaient supporté bien des souffrances ». Il ne semble donc pas douteux que, lui aussi, Amand ait recouru principalement à des moines pour jeter les semences divines en Belgique.

Et ce furent aussi des moines qui surveillèrent leur croissance et leur fournirent les aliments nécessaires de la parole et des sacrements. Souvenons-nous des monastères qui, dans le comté de Gand, remplacent les temples des idoles. Nous ne connaissons certainement pas toutes les abbayes fondées par le missionnaire. Certaines d'entre elles ne durent pas avoir la vie très longue. Son premier biographe lui en attribue trop peu et les bollandistes du ^{xvii}^e siècle lui en donnent trop. Non loin d'Elnone, Marchiennes se réclame à bon droit de lui. Cette abbaye relève, comme Elnone, du diocèse de Tournai ; Renaix et Leuze, au contraire, sont situées dans celui de Cambrai ; Nivelles, au diocèse de Maastricht, ne sera pas établi par lui, mais sur son conseil. Et nous n'avons pas à parler des fondations monastiques situées plus au sud, par exemple, Barisis-au-Bois, dans le diocèse de Laon.

Initiateur comme apôtre, Amand l'a été aussi comme **fondateur de monastères. Avant lui il n'existe encore en**

Belgique aucune abbaye un peu notable. De son vivant, elles naîtront en bon nombre et, s'il ne les a pas créées toutes, personne n'en a créé autant que lui.

Mais Amand ne pouvait pas semer les abbayes sur sa route, car il se serait privé ainsi de ses collaborateurs et aurait fait œuvre peu durable. Il laisse donc des moines isolés là où il ne fonde pas de communauté. « Peu de temps après, lisons-nous dans sa biographie, ses frères qu'il avait établis en divers endroits pour le soin des âmes le prièrent de les visiter et de les réconforter par la parole de Dieu. »

Les paroisses rurales étaient alors fort peu nombreuses et par conséquent fort étendues. Le clergé local, très clairsemé aussi, avait besoin de coadjuteurs. Les moines se chargèrent de ce rôle. Ce n'était pas trop alors de tous les dévouements sacerdotaux pour triompher du paganisme. L'on ne dira jamais assez combien nous devons à ces vieux moines du VII^e et du VIII^e siècle, qui, par la prédication et plus encore par l'exemple quotidien des vertus chrétiennes, ont inoculé dans les âmes de nos ancêtres non point seulement les préceptes les plus graves de la loi, mais l'esprit même de Jésus-Christ, esprit de mortification, esprit de détachement, esprit de zèle, esprit d'amour.

Amand apôtre, cherche partout des apôtres. Il en recrute même d'une manière qui peut sembler assez étrange.

A l'époque mérovingienne, les marchands amenaient en Gaule des quantités de captifs de guerre ou d'esclaves. S. Éloi, un contemporain d'Amand, mais qui ne commença qu'après lui ses travaux apostoliques en Flandre, allait parfois les racheter au port même où les barques les versaient. Ces malheureux formaient des troupes assez considérables « jusqu'à cent âmes » à la fois, ces deux sexes et de toute nationalité : Romains, Gaulois, Bretons, Maures, mais surtout Anglo-saxons. S. Amand, comme S. Eloi, comme S. Césaire d'Arles, comme tant d'autres évêques, libéra à prix d'argent beaucoup de ces captifs. Mais il alla plus loin. Il les baptisait. Il les faisait instruire. Il leur procurait l'affranchissement en due forme, car le

prisonnier devenait l'esclave de celui qui le retenait en captivité et par conséquent de celui qui l'achetait. Il les plaçait enfin dans des églises fondées par lui. « Parmi eux, conclut le biographe, nous en avons vu plusieurs qui sont devenus évêques, abbés ou prêtres. » Ce mode de recrutement ne manquait pas d'originalité. Mais il fallait sans doute une formation très sérieuse à de semblables candidats au sacerdoce.

Aucun sermon, aucune bribe de sermon même, ne nous permet d'apprécier l'éloquence de S. Amand. Sa biographie, dont on pourrait peut-être tirer quelques détails à ce sujet, repose sur des sources trop infidèles pour qu'on l'utilise dans l'occurrence. Il est à croire que le but principal de ses exhortations était d'obtenir de ces âmes ignorantes et grossières la reconnaissance du vrai Dieu. Après quoi, solennellement, le prédicateur faisait renverser les idoles par leurs anciens fidèles. S. Martin n'avait pas agi autrement. Le seul stylite d'Occident, Valfroy, dans les Ardennes, n'eut de repos que quand les campagnards eurent mis par terre une grande statue de Diane, à laquelle ils venaient faire leur dévotions, ce qui le gênait considérablement dans les siennes. Et François Xavier fera aussi brûler par ses convertis ce qu'ils adoraient la veille.

Parmi les habitants de nos contrées beaucoup ne devaient plus être païens, mais seulement superstitieux. Pour avoir reçu le baptême, on n'a pas renoncé aux coutumes idolâtriques. S. Éloi qui les a combattues les a pour ainsi dire cataloguées. Nous ne citerons qu'un extrait de ce document célèbre, composé par un contemporain de S. Amand, et qui, comme lui, a évangélisé la Belgique.

« Je vous supplie avant tout, mes frères, de n'observer aucune des coutumes sacrilèges des païens. N'ajoutez point foi à ceux qui usent de caractères magiques, aux devins, aux sorciers, aux enchanteurs ; ne les interrogez pour aucune cause ou infirmité que ce soit ; ne les consultez pour rien, car quiconque commet une telle faute perd sur le champ la grâce du baptême. N'observez pas non plus les augures et les éternuements. Lorsque vous êtes en

chemin, ne prêtez point attention au chant de certains oiseaux. Mais lorsque vous commencerez un voyage ou une œuvre quelconque, signez-vous au nom de Jésus-Christ, puis récitez avec foi le symbole chrétien et l'oraison dominicale ; l'ennemi ne vous causera aucun dommage. Qu'aucun chrétien ne prête attention au jour où il quitte sa maison non plus qu'à celui où il doit y rentrer, parce que tous les jours, sans distinction, sont l'œuvre de Dieu. Que nul n'observe soit le jour, soit la situation de la lune pour commencer une entreprise. Que personne aux calendes de janvier ne se livre aux divertissements infâmes et ridicules, tels que ceux des génisses, des jeunes cerfs et autres jeux. Qu'on ne tienne point table pendant la nuit et qu'on ne boive pas outre mesure. Qu'aucun chrétien n'ajoute foi aux femmes qui exercent la magie par le moyen du chant ; qu'il ne siège point au milieu d'elles, car ce sont là les œuvres du démon. Que nul à la fête de S. Jean (d'été) ou à d'autres solennités des saints ne s'exerce à observer les solstices, ne se livre aux danses et aux chants diaboliques. Qu'aucun ne songe à invoquer les noms des démons, tels que Neptune, Pluton, Diane, Minerve, le Génie, ou à croire à d'autres inepties de ce genre. Qu'on ne s'abstienne point de travailler le jeudi ou jour de Jupiter, à moins que ce ne soit la fête de quelque saint, ni pendant le mois de mai, ni aux jours des chenilles ou des rats, ou tout autre jour que ce puisse être si ce n'est le dimanche. Que nul chrétien ne prétende faire des vœux dans les temples ou auprès des pierres, des fontaines, des arbres et dans les bois sacrés ; qu'il n'allume point de feux dans les carrefours. Qu'il se garde bien d'attacher des billets au cou d'un homme ou d'un animal quelconque, quand même les clercs y prêteraient leur ministère... Que personne ne se permette de pratiquer des lustrations, d'enchanter des herbes, de faire passer les troupeaux par le creux d'un arbre ou à travers un trou pratiqué dans la terre... »

*
* *
*

Le quinzième jour des calendes de mai, 17 avril, de

l'année 674 ou 675, S. Amand, presque nonagénaire, réunissait autour de lui à Elnone des évêques et des abbés : Reolus, évêque de Reims et métropolitain de la Belgique seconde, Mummolenus, évêque de Tournai-Noyon, diocèse auquel Elnone appartenait, Vindicianus, évêque de Cambrai-Arras, Bertin, le saint fondateur de l'abbaye de Sithiu, et enfin, deux autres abbés moins connus. En présence de ces grands personnages, le saint demanda à son notaire Baudemon d'écrire son testament. Voici cette pièce, courte, extraordinaire.

« Au nom de Notre-Seigneur Jésus-Christ, moi, Amand, très misérable et pécheur.

« Nous croyons que partout la piété divine veut nous gouverner et avec bonté nous sauver, car Dieu, avant tous les siècles, a la prescience de notre entrée dans ce monde et de notre sortie de ce monde. Or donc personne n'ignore de quelle manière nous avons couru en longueur et en largeur par toutes les provinces et les nations, par amour du Christ, et pour annoncer la parole de Dieu et pour administrer le baptême, et comment la piété de Dieu nous a arraché de beaucoup de dangers et a daigné nous conduire jusqu'à ce temps. Mais maintenant, le corps déjà usé, fatigué par de multiples labeurs, dans la vieillesse la plus extrême, le corps à demi-mort, nous espérons obtenir bientôt notre sortie de ce monde. Et puisque Dieu a bien voulu nous conduire en ce modeste lieu qui s'appelle Elnone..., je demande et en présence de Jésus-Christ, fils de Dieu, j'ose conjurer que si Dieu a décidé que j'émigre de mon corps ici, aucun des évêques, ni des abbés, ni des personnes séculières, aucune puissance ne fasse opposition à ce que mon corps repose au milieu de mes frères dans ce monastère... où je me suis déjà recommandé de corps et d'âme aux prières des dits frères. Et si la fin de notre vie doit arriver en voyage ou n'importe où, que les frères et l'abbé... d'Elnone aient licence d'y faire rapporter notre dépouille mortelle.

« Mais si quelqu'un veut s'opposer à cet acte ou enlever mon corps par violence hors de ce monastère ou contrevenir à ma volonté, dans la témérité de son esprit, que d'abord

il encoure l'offense de la Sainte Trinité et qu'il apparaisse excommunié dans toutes les églises catholiques, et qu'il devienne étranger à la société des saints, et qu'il subisse la damnation qu'ont encourue Dathan et Abiron, que l'enfer a engloutis vivants, et qu'il soit anathème *Maranatha*, c'est-à-dire, la perdition au jour de l'avènement de Notre-Seigneur Jésus-Christ. Et que même ainsi il ne puisse pas changer notre volonté, mais que notre résolution bien déterminée reste perpétuellement ferme et inviolable. Et afin que vous soyez plus assurés de notre volonté, j'ai souscrit cet acte de ma main propre et j'ai demandé à tous les hommes craignant Dieu d'y souscrire. Et nous avons demandé à notre frère Baudemonde de tenir la plume.

» Cette lettre a été donnée monastère d'Elnone, la deuxième année du règne de Notre Seigneur Thierry, roi glorieux, le quinzième jour des calendes de mai. »

Que ce testament ressemble peu à nos testaments actuels ! Et que S. Amand y apparaisse terrible dans ses anathèmes ! Mais les temps mérovingiens ne sont par le ^{xx}e siècle.

Admirez plutôt comme cette pièce exprime fortement et en premier lieu la foi inébranlable du grand apôtre de la Belgique ! La Providence a prévu et a voulu l'envoi dans ce monde de ce bon et rude serviteur. Elle l'a arraché à bien des périls. Elle l'a conduit jusqu'à cet âge avancé. Elle lui a ménagé une retraite pour ses vieux jours. Et la Providence encore le rappellera bientôt de cette terre d'exil. Elle viendra le prendre à Elnone ou « n'importe où ». Et comme ce document exprime avec éloquence l'amour du vieil abbé pour son monastère ! En mourant il n'a qu'un désir : y reposer. Dresser son testament c'est pour lui léguer son corps « *corpusculum meum* » à sa chère Elnone. Dans cette courte page se retrouve le même Amand, plein d'ardeur, de zèle, de feu, qui se manifeste si souvent dans sa longue carrière. Les nuances lui échappent. Il a « parcouru en longueur et en largeur toutes les provinces et toutes les nations » ! Il a demandé de signer « la lettre de sa délibération » à « tous les hommes craignant Dieu » ! Il se réserve l'épithète de « très misérable » ! Il n'a pas assez

de foudres, de menaces, de malédictions pour qui oserait retenir sa dépouille loin d'Elnone !

Nous ne savons pas combien de temps il survécut encore à l'imposante cérémonie du 17 avril. Il mourut un 6 février et fut enterré dans cette église Saint-Pierre qu'il avait construite. Il reposait ainsi parmi « ses frères, qui, en sa compagnie, avaient supporté bien des souffrances », au quartier général de son apostolat.

Les restes de l'apôtre de la Belgique furent religieusement conservés à Saint-Amand jusqu'à la Révolution française. Ils ont disparu depuis. Mais il n'est pas nécessaire que sa dépouille mortelle repose au milieu des régions qu'il a évangélisées pour que nous conservions son souvenir ; le souvenir de cinquante années de travaux apostoliques ; le souvenir des résistances que lui opposèrent ses barbares auditeurs ; le souvenir des privations volontaires, si conformes à l'esprit de S. Colomban, ajoutées aux fatigues, aux échecs, aux désillusions de son ministère. Les sources historiques nous montrent un Amand bien humain ; mais elles nous le montrent surtout héroïque. Les vertus et les travaux de l'apôtre de la Belgique s'imposent à notre méditation et à notre imitation.